Le Sénat
en action

PARLEMENT | PARLIAMENT
CANADA

La chambre provisoire du Sénat

Le Sénat est l'une des deux chambres législatives du Parlement du Canada. Les sénateurs et les sénatrices se réunissent ici pour présenter, débattre et passer au vote des projets de loi ainsi que pour discuter de questions qui touchent les Canadiens et les Canadiennes.

L'édifice du Sénat du Canada héberge temporairement la Chambre pendant la réfection de l'édifice principal du Parlement (l'édifice du Centre). Cette ancienne gare d'Ottawa est plus que centenaire.

1 Le Président

Le Président assure la présidence des séances et supervise l'administration du Sénat. Il veille au respect des règles, de la procédure et des traditions du Sénat. Les trônes placés derrière son fauteuil sont réservés au monarque ou au gouverneur général et à leur conjoint.

2 La masse

La masse symbolise l'autorité du Sénat : sans elle, le Sénat ne peut délibérer. Lorsque le Sénat siège, le porteur de la masse apporte la masse au Sénat pendant le défilé du Président, puis la dépose sur le Bureau du greffier de façon qu'elle pointe vers les trônes. Dès que la masse est déposée sur le Bureau, le Sénat siège officiellement.

3 Les sénateurs

Les 105 sièges que compte le Sénat sont répartis par région afin d'assurer une représentation équitable du pays. Les sénateurs sont nommés par le gouverneur général, sur la recommandation du premier ministre. Ils s'appuient sur leurs expériences et réalisations variées pour proposer, examiner, amender et adopter des projets de loi. Ils mènent aussi des études approfondies au sein de comités et rencontrent des gens de leur région afin de comprendre leurs opinions et préoccupations.

4 Les débats du Sénat (hansard)

Publié en français et en anglais après chaque jour de séance, le hansard est le compte rendu des débats du Sénat. Les délibérations sont enregistrées pour bien faire état des discussions et des décisions.

Photo : Bibliothèque du Parlement - Martin Lipman

5 Les pages

Les pages sont des étudiants d'université de partout au pays qui sont chargés d'offrir un soutien aux sénateurs lorsqu'ils siègent au Sénat et pendant les réunions de comité.

6 Les tribunes

Les tribunes permettent aux journalistes, aux invités des sénateurs et au public d'observer en direct les délibérations de la Chambre.

7 L'huissier du bâton noir

L'huissier du bâton noir exerce diverses fonctions cérémonielles et administratives. Par exemple, il ouvre le défilé du Président avant chaque jour de séance et est chargé de la sécurité au Sénat. Il coordonne aussi les cérémonies du discours du Trône et de la sanction royale. L'huissier se sert de son bâton d'ébène pour frapper aux portes de la Chambre des communes.

8 Le greffier du Sénat et greffier des Parlements

Une seule personne assume habituellement ces deux fonctions. Le greffier du Sénat est l'administrateur principal du Sénat. Il conseille le Président sur les questions de procédure, voit au bon déroulement de tous les aspects du processus législatif et exerce de nombreuses fonctions liées à la gestion du Sénat. À titre de greffier des Parlements, il est le gardien de la version originale de toutes les lois.

Renseignements supplémentaires

Parlement du Canada
Ottawa CANADA
K1A 0A9

Site Web : www.parl.ca
Téléphone : 613-992-4793
Sans frais : 1-866-599-4999
ATS : 613-995-2266

Produit par

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
LIBRARY OF PARLIAMENT